

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

**Hector A. Proulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

## ANNONCES

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : La situation à Rome.—Léon XIII et le Cercle catholique de Québec.—Départ du Rév. M. Louis George Fournier, pour Paris.—Nouvelles de France.

*Causerie Agricole* : Culture du blé d'Inde (Suite).—Semences du blé d'Inde.—Soins à donner au blé d'Inde pendant sa végétation.

*Sujets divers* : La comptabilité en agriculture.—L'emploi des racines pour la nourriture des animaux.—Indications pouvant faciliter la recherche des eaux souterraines.—Comment maintenir l'appétit des porcs à l'engrais.

*Choses et autres* : Pronostics sur la température de l'année 1888.—Les clubs agricoles dans l'Etat du Wisconsin, aux Etats-Unis.—Opérations de la beurrerie de St Vincent de Paul.—Concours offert par les propriétaires du *Monde illustré* publié à Montréal.

*Recettes* : Moyen de reconnaître la qualité de la laine.—Préervation du bois contre l'humidité.

### Avis important à nos abonnés retardataires.

Nous prions, avec instance, tous ceux qui nous doivent pour abonnement à la *Gazette des Campagnes* de nous payer au plus tôt. En ce faisant on nous rendrait un immense service. Depuis le commencement de la nouvelle année, c'est à peine si nous recevons \$1 à \$2 par semaine.

Collège de Ste-Anne

ET

**Monseigneur Poiré.**

La fête en l'honneur de Monseigneur Poiré, à l'occasion de son élévation au titre de Camérier d'honneur de Sa Sainteté Léon XIII, est fixée au 20 du courant. La veille, au soir, il y aura séance littéraire, musicale et dramatique. Son Eminence le Cardinal Taschereau sera présente. Les amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

J. Oct. Soucy, Ptre.

Collège de Ste-Anne, 14 décembre 1887.

## REVUE DE LA SEMAINE

*La situation à Rome.*—Tandis qu'au Vatican on mène vigoureusement les travaux d'installation pour l'exposition qui doit s'ouvrir à l'occasion du Jubilé sacerdotal de Léon XIII, dans toutes les parties du monde catholique on rivalise de zèle pour donner à cette manifestation de foi et d'attachement un véritable caractère artistique en même temps que pieusement filial. De tous les côtés, en effet, on signale comme déjà achevées ou en voie d'exécution, de vraies petites merveilles dont la richesse et le bon goût ne sont égales que par la piété des généreux donateurs et par leur dévouement à l'auguste représentant de Jésus-Christ sur la terre. Eux-mêmes, les pays de mission les plus reculés et les plus inconnus ont à cœur de prendre part à cette grande fête de famille et annoncer de nombreux envois qui, outre l'intérêt particulier de leur provenance exotique, offriront le touchant témoignage de la foi jeune et naïve de ces lointaines peuplades dont quelques-unes par leur ferveur et leur intrépide constance au milieu des plus cruelles persécutions, rappellent les chrétiens de la primitive Eglise.

Par ces temps troublés, au milieu de toutes les rivalités jalouses, de toutes les haines féroces qui arment les uns contre les autres, non seulement les différents peuples, mais encore les fils d'une même nation, d'une même cité, quel beau spectacle que celui donné au monde par la grande famille catholique dont les membres répandus sur toute la surface de la terre se lèvent, à cette heure, dans un même élan de foi et d'amour, pour envoyer à l'auguste vieillard qu'ils appellent leur Chef et leur Père le témoignage de leur respect, de leur vénération et de leur attachement soumis et dévoué.

Oui, dit très justement l'*Autorité*, oui, beau spectacle et consolant aussi.

Consolant pour les simples fidèles, parce qu'il affirme hautement la vitalité de l'Eglise que les suppôts

Réd J. R. L. Hamelin, Hôpital-Général de Québec

des loges maçonniques ne cessent de proclamer agnoscant. Concoquant pour l'illustre Pontife assis avec tant d'éclat dans la Chaire de Pierre, parce qu'il atteste une fois de plus la soumission de tous les enfants au chef de la famille en même temps par leur inviolable attachement à sa personne comme au centre et à la source de la catholicité.

Une autre chose, bien propre aussi à réjouir nos cœurs et à consoler celui de Léon XIII, c'est le grand mouvement d'opinion qui se manifeste depuis un certain temps et va toujours en s'accroissant davantage en faveur de la Papauté.

L'Eglise traverse parfois de bien terribles épreuves. Humainement elle devrait craindre, tant la tempête est violente, tant les effets combinés pour l'anéantir semblent assurés de succès. C'en est fait, dirait-on; elle va disparaître. Déjà ses ennemis ricanent de ce ricanement de triomphateur insolent. Mais, comme le Christ, son fondateur, dont les juifs avaient scellé le tombeau, pensant bien que c'était fini de lui, elle brise soudain le sanctuaire dans lequel on croyait l'avoir à jamais enseveli et reparaît tout à coup pleine de force et de vie.

Que s'est-il donc passé !

— Rien, ou presque rien. A l'heure des persécuteurs a succédé l'heure de Dieu ! Voilà tout.

Ne cherchez point d'autre explication, il n'y en a pas. Ecoutez plutôt le Christ, disant à ceux qui viennent de l'arrêter au jardin de Gethsémani : "Tous les jours j'étais au milieu de vous, dans le Temple, et vous n'avez point porté la main sur moi, mais aujourd'hui c'est votre heure, l'heure des puissances des ténèbres."

Ainsi, c'est une loi providentielle : les puissances de l'enfer ont leur heure, et Dieu a la sienne. C'est ce qui explique pourquoi la vie de l'Eglise sur la terre n'est qu'une alternative de prospérités et de revers, de paix et de combats.

Certes, personne n'oserait nier que nous ne soyons actuellement à une de ces heures qui appartiennent aux puissances des ténèbres, aux ennemis de l'Eglise. Mais l'heure de Dieu, l'heure du triomphe, par conséquent, semble approcher.

Ce qui en est un indice, c'est le mouvement d'opinion dont nous parlions un peu plus haut; mouvement qui va tous les jours croissant de plus en plus.

La Papauté, disait-on, — et avec quelle satisfaction ! — La Papauté a fait son temps; ce n'est plus qu'une institution surannée en pleine caducité.

Or, voici que tout à coup, reconquérant le prestige des meilleurs jours de son passé, cette institution surannée a attiré sur elle les regards du monde entier, et on vient de la voir exerçant entre les nations comme entre les peuples et ceux qui les conduisent un arbitrage sollicité avec confiance et accepté avec respect. En même temps, la fameuse question romaine que l'on voulait croire résolue par le fait accompli, s'est posée à nouveau, et comme si elle ne datait que d'hier, a fait le tour de la presse du monde entier, examinée, discutée, défendue, attaquée avec une ardeur et une passion qui démontrent bien la constante actualité.

Partout, mais en Italie plus qu'ailleurs, cette question est devenue palpitante; on sent le besoin de voir cesser la captivité de l'hôte auguste du Vatican

et de trouver une base sur laquelle puissent se faire la conciliation. Tous les jours, les feuilles publiques de la Péninsule, de tout parti et de toute nuance, avec une persistance et un ensemble qui témoignent d'une sérieuse préoccupation chez toutes les classes de la société, examinent ce thème devenu le fond de tous les entretiens et de toutes les discussions.

Et ce n'est pas l'élection d'hier qui mettra fin à cette universelle préoccupation. En nommant, en effet, Ricciotti Garibaldi à la députation, les électeurs du premier collège de Rome viennent de fournir une preuve de plus de la nécessité pressante pour le gouvernement du roi Humbert de rallier les catholiques, en faisant la paix avec le Vatican, afin d'opposer au flot montant de la révolution toutes les forces conservatrices.

Mais sur quel terrain pourra se faire cette conciliation ? Là est le point litigieux.

Sous ce titre : *Per la soluzione del problema romano*, la savante *Civiltà cattolica* vient de publier dans sa dernière livraison un article très étudié où, après avoir signalé les divers projets mis en avant pour la solution de la question romaine et les aveux ou les contradictions auxquelles ils ont donné lieu, elle expose des principes dont il faut s'inspirer pour avoir une idée juste du problème et de la solution qu'il comporte.

D'après la revue catholique, le premier critérium est celui-ci : "Le Pape ne réclame rien qui appartienne à autrui, mais simplement ce qui est à lui, ce qui lui a été ravi sans raison et contre toute justice. Partant, ce n'est pas à lui qu'incombe l'obligation et le besoin de se concilier, mais à qui a ravi son bien."

En second lieu, "ce problème papal est politique sans doute, mais principalement et essentiellement religieux, puisqu'il concerne en définitive la liberté du pape, en tant qu'évêque de Rome et chef de l'Eglise catholique... Tout ce qu'il y a de politique dans le problème romain s'y trouve comme accessoire ou comme corollaire civil de l'essence religieuse. Pour le Pape, en effet, la principauté politique est la défense temporelle et humaine de sa liberté spirituelle et divine."

Le troisième principe, c'est que le problème romain, c'est-à-dire le problème de la liberté religieuse du Pape, s'identifie avec les droits et les intérêts de la conscience de tous les peuples et de tous les individus qui professent le catholicisme et communiquent avec le chef de l'Eglise; et par conséquent il constitue non seulement une question nationale italienne, mais internationale et catholique.

Enfin, quatrième principe, corollaire du précédent; "Indépendamment de la question de justice naturelle, la solution du problème romain ne peut être l'œuvre d'un seul Etat, ayant intérêt à le résoudre à son profit. Cette solution doit être le fait de celui qui se trouve y avoir le premier droit et le premier intérêt, c'est-à-dire le Pape, et de tous ceux qui ont le devoir de sauvegarder les droits de la conscience des peuples, c'est-à-dire les Etats ayant des sujets catholiques."

Tels sont les irréfutables principes qui, d'après la *Civiltà cattolica*, doivent servir de guide et de lumière dans cette grande et passionnante question romaine. Ces principes, il n'est pas un esprit sérieux et exempt de parti pris qui en puisse contester la légitimité. Nous

souhaitons qu'ils soient un peu médités par certains folliculaires de France et d'Italie, qui, par leurs sottises et haineuses divagations sur cette matière, semblent n'avoir d'autre but que de prouver leur mauvaise foi et leur ignorance, d'ailleurs contestées par personne." — *Les Annales Catholiques*.

*Léon XIII et le Cercle catholique de Québec.*—L'adresse du Cercle catholique de Québec à Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion de ses noces d'or, a été expédiée à Rome, jeudi le 8 décembre courant, en même temps qu'une lettre de charge de quarante louis sterling (près de \$200), offrande des membres de cette société. L'impression de l'adresse, en or et en argent, sur satin blanc, a été très bien fait par M. P. G. De lisle; la reliure en a été confiée à M. T. G. Lemieux, qui en a fait une œuvre vraiment artistique: le tout a coûté 50 piastres.

*Départ du Rév. M. Louis George Fournier pour Paris.*—M. l'abbé Louis George Fournier ancien professeur au Collège de Ste Anne et en dernier lieu curé de St Lambert qu'il a desservi avec le plus grand zèle, est parti mardi, le 6 décembre courant, pour New-York, en route pour Paris, dans l'intention de se faire religieux dans la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement.

*En France.*—La France, notre ancienne mère-patrie, vient de passer par une crise politique qui a failli un instant mettre en danger la forme du gouvernement républicain qu'elle s'est donnée après la guerre franco-prussienne.

L'ex-Président Jules Grévy a été forcé il y a quelques jours, de se démettre de ses fonctions de premier magistrat du pays, en face de la tempête d'indignation soulevée dans toute la France à la suite des révélations de scandaleuses concussions pratiquées par Wilson le gendre même de M. Grévy.

Chose singulière, pendant que la France surveillait les menées de l'Angleterre, un anglais irresponsable, Wilson, s'introduisait à l'Elysée, captait la confiance du Président Grévy, devenait son gendre et, maître de la place, tirait les ficelles qu'une main débile retenait à peine, et trafiquait ensuite honteusement de l'honneur de la France.

On se rappelle encore les scandales récents Wilson—Caffarel—Limouzin.

La bombe devait éclater un jour ou l'autre, et la première victime atteinte a été le Président Grévy lui-même. Après s'être longtemps débattu contre l'inévitable, dans un message adressé aux chambres, il annonçait enfin sa démission. Le Président Grévy venait à peine d'être réélu pour un nouveau terme de sept ans, mais le voilà disparu.

Ainsi va le monde.

Aussitôt après la lecture du message de l'ex-Président, les chambres se formèrent en comité pour l'élection de son successeur, et la République Française, troisième du nom, avait un nouveau président dans la personne de M. Sadi-Carnot, député depuis 1871 et ministre des finances dans le ministère de Freycinet, 7 janvier 1886.

Plus de sept candidats étaient sur les rangs, parmi lesquels de Freycinet et Jules Ferry étaient les plus formidables mais de force à peu près égale, et la violence de leur parti, rendant impossible l'élection de

l'un ou de l'autre, tous deux jetèrent leur dévolu sur Sadi-Carnot.

## CAUSERIE AGRICOLE

### CULTURE DU BLÉ-D'INDE (Suite).

*Semences du blé-d'Inde.*—On sème le blé-d'Inde généralement depuis le 15 de mai jusque pendant la première semaine de juin. On ne peut le semer plus tôt, car le blé-d'Inde est une plante très délicate craignant beaucoup les gelées tardives du printemps; il faut donc attendre que les gelées ne soient plus à craindre.

On ne doit pas non plus semer trop tard, parce que le blé-d'Inde aurait trop de difficulté à mûrir. En général plus on sème tard, plus le produit est faible.

Le terrain ayant été disposé à l'avance pour que le fumier ait eu le temps de se tasser et de se combiner avec la terre qui le recouvre, on saisit le moment opportun pour ensemençer, c'est celui où la terre commence à s'échauffer et où les froids et les grandes pluies ne sont plus à craindre.

Les semis se font à la volée ou en lignes. Les semis de blé-d'Inde à la volée, étaient très communs autrefois; mais ils sont assez rares aujourd'hui, car la difficulté des sarclages et les éclaircis nombreux qu'on est obligé de faire font abandonner aujourd'hui le semis à la volée. On ne sème de cette dernière manière que le blé-d'Inde destiné à faire du fourrage.

C'est parce que le blé-d'Inde cultivé pour sa graine est semé en lignes, que nous avons dit précédemment qu'il est très bon de mettre en sillon le fumier devant servir à la culture du blé-d'Inde.

Les lignes sur lesquelles on répand le blé-d'Inde doivent être assez espacées pour que les instruments de culture puissent passer entre elles afin de faire le sarclage et le rechaussage. Ces deux opérations sont d'une nécessité absolue. Il faut détruire les mauvaises herbes et bien enterrer le collet de la tige du blé-d'Inde, si l'on veut que cette plante donne un produit abondant.

Ces travaux peuvent être exécutés à la main lorsqu'on ne cultive le blé-d'Inde que sur une petite étendue de terrain. Au contraire, lorsqu'on cultive le blé-d'Inde sur une grande échelle, les sarclages et les rechaussages deviennent trop coûteux; on exécute alors ces travaux au moyen d'instruments mus par les chevaux.

Le blé-d'Inde étant une plante qui atteint une longueur assez considérable, il lui faut plus d'air que pour celle qui reste rez terre, et pour cette raison nous devons mettre les lignes assez éloignées les unes des autres. Plus la variété de blé-d'Inde que l'on cultive est longue, plus l'espace doit être considérable. Ainsi le blé-d'Inde d'été doit être espacé plus que le blé-d'Inde nain. En général, deux pieds suffisent pour le premier.

Sur les rangs, les tiges de blé-d'Inde doivent être espacées de quinze à dix-huit pouces, ou un pied pour le moins. Quand on fait le semis, il ne faut pas mettre les grains à cette distance, parce qu'il peut y avoir des manques et il y aurait alors perte de terrain. Il vaut mieux semer plus fort et éclaircir après que le blé-d'Inde est levé.

Il faut cependant se garder de semer trop épais, uniquement dans le but de donner aux bestiaux les plants que l'on retire par le binage; car cette pratique est nuisible, quelque précaution qu'on prenne, à la récolte principale, parce que toute plante qui souffre dans sa jeunesse ne peut se développer aussi bien que celle qui a joui de circonstances aussi favorables que possible.

Comme le blé d'Inde demande beaucoup de chaleur, il faut avoir soin de diriger les sillons du nord au sud afin que le soleil réchauffe les sillons plus longtemps.

Il résulte d'expériences exactes et faites dans le but de savoir positivement à quelle profondeur les grains de blé d'Inde devraient être enterrés, que plus ils sont près de la surface du sol et plutôt ils lèvent, et plus sont vigoureux les plants qu'ils fournissent: un pouce dans les terres fortes, et un pouce et demi dans les terres légères sont la profondeur convenable.

Le semis en ligne se fait à la main ou au semoir. Toutes les fois que la chose est possible, il vaut mieux semer au semoir, car le semis est beaucoup plus régulier, beaucoup plus rapide, et l'on économise une partie notable de la semence. Pour cela, on trace de légers sillons avec une perche sur la terre que recouvre le fumier et l'on fait passer le semoir dans ces sillons. Cette précaution n'est pas rigoureusement nécessaire, mais elle permet de faire des lignes plus droites. C'est ordinairement un semoir à brouette que l'on prend; mais si l'on opère sur une grande étendue de terrain, on prend un semoir à cheval, le semoir Vessot par exemple.

Lorsqu'on fait les semis à la main, les sillons se font encore à la grappe, sur le fumier.

Quelque soit le moyen adopté pour semer en ligne, il faut laisser tomber quatre à cinq graines dans la longueur d'un pied, puis l'on fait le rechaussage nécessaire après le semis.

Généralement on donne un coup de rouleau afin de tasser la terre sur les graines et par conséquent hâter leur germination.

La quantité de semence que l'on met par arpent varie de trois à quatre gallons. Lorsqu'on sème à la volée on peut employer jusqu'à cinq gallons, et si c'est pour faire du foin, six à sept gallons seront une quantité suffisante.

*Soins à donner au blé d'Inde pendant la végétation.*— Le blé d'Inde sort d'autant plus promptement de terre qu'il fait chaud et que la terre est plus humide; lorsque la graine a été trempée dans l'eau, comme nous l'avons dit dans notre dernière causerie, il ne faut que cinq à six jours pour que la plantule se montre.

Dès que le jeune plant a acquis trois pouces de haut, il faut l'éclaircir, c'est-à-dire arracher tous les pieds les plus faibles parmi ceux qui ne sont pas à deux pieds au moins les uns des autres, nous disons au moins, car dans les sols très fertiles trois pieds ne sont pas souvent de trop. Tous ceux de ces pieds qui n'auront pas assez d'espace pour étendre leurs racines latérales au loin, pour que l'air ne circule pas librement autour de leur tige, pour que les rayons du soleil ne les frappent pas directement, donneront point ou peu d'épis, ou des épis petits et courts. Par-

tout où nous avons vu cultiver le blé d'Inde, nous avons pu remarquer ce fait: partout les pieds isolés donnaient trois, quatre ou cinq épis, tandis que ceux qui étaient pressés n'en offraient qu'un ou deux; cependant il ne faut pas d'excès, car des pieds trop écartés obligent, lorsqu'on n'établit pas d'autres cultures dans leurs intervalles, à des labours inutiles, et des pieds raisonnablement rapprochés entretiennent une favorable humidité à la surface de la terre, se soutiennent contre les efforts des vents qui causent autrement de grands ravages dans les plantations de blé d'Inde.

Comme le sol sur lequel pousse le blé d'Inde a reçu une fumure, les mauvaises herbes poussent assez abondamment; si on les laissait végéter elles se développeraient au point de nuire beaucoup au blé d'Inde; on doit donc les enlever aussitôt qu'elles ont atteint quelque développement et qu'elles peuvent être saisies par les instruments.

Le premier sarclage doit se faire lorsque le blé d'Inde a atteint environ sept à huit pouces de hauteur.

Deux ou trois jours après le sarclage, lorsque les mauvaises herbes sont desséchées, on donne le premier rechaussage qui doit être très léger. Après ce premier rechaussage les plantes prennent une grande vigueur. Dans ce même temps il se trouve des pieds échappés au premier éclairci, par conséquent trop voisins les uns des autres, il importe de les enlever.

Ces premières façons donnent nécessairement au sol une nouvelle croissance de mauvaises herbes. Aussi, dès que la plante a atteint la hauteur de quinze pouces, on donne un second sarclage suivi d'un second rechaussage.

Il ne faut pas oublier de faire l'extirpation pendant le second et le troisième binage de toutes les pousses latérales qui se seraient développées sur les pieds, parce que ces pousses affaibliraient les pieds et empêcheraient les épis de se former.

On pourrait à la rigueur faire un quatrième binage pour augmenter le grossissement du grain et débarasser le champ des mauvaises herbes, mais il faut le faire avant que le grain commence à se solidifier.

Dans les années sèches, les sarclages doivent être peu profonds, afin de ne pas trop essorer la terre. Le premier n'a besoin que d'être léger et superficiel, puisqu'il suffit seulement de dégager le collet de la jeune plante qui se trouve plus ou moins comprimée par la croûte formée à la surface du sol. Si la chaleur continue, les sarclages subséquents sont alors remplacés par des buttages dont le volume est proportionnel à la hauteur de la plante et relatif à l'intensité de la température ambiante, jusqu'à ce qu'ayant suffisamment formé sa tige, la plante n'a plus besoin d'aucune façon.

Dans les années humides, mais sans excès, les sarclages doivent être profonds; il faut que l'air et la lumière puissent pénétrer aussi avant que possible dans le sol. Un demi-buttage suffit ordinairement; c'est au cultivateur à juger si, dans ce cas, cette façon doit être complète ou incomplète: il est pour cela guidé par la terre plus ou moins détrempée, et par le temps présent.

Dans les années de grandes sécheresses, les buttages gradués et faits à des intervalles de temps d'au-

tant plus rapprochés que la chaleur augmente et devient plus intense remplaceront les sarclages d'une manière tout à fait absolue; il s'agit, dans cette circonstance, de contrebalancer l'action desséchante de la chaleur et de l'air, en formant aux pieds des tiges une butte de terre plus ou moins imperméable pour concentrer l'humidité intérieure autour des racines et y entretenir une humidité constante. La culture exécutée dans ces conditions, la plante n'a rien à redouter de l'élévation de la température.

Dans les années très pluvieuses ou très humides, pendant lesquelles le soleil, presque sans force, ne se montre que par moment et à de très longs intervalles, on devra, de même que dans les années de sécheresse, ne faire que des buttages, de manière que l'eau, en tombant sur la pente des buttes, coule facilement pour aller se répandre dans les entre-deux des sillons; de cette façon, les racines n'ont jamais de l'eau en excès, isolées qu'elles sont par le buttage; la terre qui les environne et les protège s'égoutte mieux; la végétation se trouve ainsi tout naturellement favorisée, elle s'accomplit presque normalement.—(A suivre.)

#### La comptabilité en agriculture.

Nous supposons qu'un grand nombre de cultivateurs ont effectué la vente de leurs produits, que les dettes qu'ils ont contractées chez les marchands ont été payées, ou du moins devront l'être avant la fin de l'année; il ne leur reste plus qu'à faire leur inventaire et à s'assurer par là des résultats obtenus dans les différentes branches de leur exploitation agricole. Mais cet inventaire et les calculs à faire pour s'assurer des profits réalisés comme des pertes encourues dans les différentes cultures ne peuvent être sûrement vérifiés qu'en autant que l'on aura tenu compte de toutes les opérations de l'année jour par jour, ainsi que des dépenses faites à la réalisation du travail de culture.

On ne saurait se soustraire à ces calculs, car agir autrement serait travailler en aveugle. Cultiver la terre, semer et récolter, nourrir, élever et engraisser le bétail sans se rendre compte des résultats qui sont la conséquence de ces travaux, c'est évidemment continuer la routine et faire un long chemin pour n'atteindre aucun but. La comptabilité, nous devons le reconnaître, est d'une grande et incontestable utilité.

Un cultivateur qui est à la tête d'une exploitation agricole et qui veut savoir si les opérations qu'il fait sur sa terre sont profitables ou préjudiciables, doit tenir des notes exactes de ses opérations, même journalières. La comptabilité est l'art de classer ces notes d'une manière commode et méthodique, quand on le juge convenable, les effets prospères ou non, produits par le travail.

Comme nous l'avons déjà dit en parlant de la comptabilité agricole, dans le commerce le plus petit commerçant a des livres sur lesquels il inscrit chaque jour les opérations qu'il fait; la loi, il est vrai, l'y oblige, s'il veut conserver certains droits. Mais quand bien même il n'en serait pas ainsi, il ne pourrait, sans s'engager dans une voie périlleuse, se livrer au commerce si des notes régulières ne venaient à chaque instant lui rappeler de qui et comment il achète, à

qui et comment il vend, ce qu'il doit et ce qui lui est dû. La position du cultivateur ne diffère en rien de celle du commerçant: il achète ou il élève des animaux, et il cultive des plantes de toutes espèces pour les vendre et en retirer certains bénéfices; il a une mise de fonds quelconque; il faut bien qu'il sache si le genre de travail qu'il a choisi est ou non avantageux.

Le but de la comptabilité est donc non-seulement de présenter au cultivateur, à tout moment, la situation de ses affaires, mais encore de lui faire connaître quelles sont les branches de l'agriculture qu'il peut exercer avec le plus de chance de succès, c'est-à-dire celles qui lui rapporteront le plus grand profit.

Sans comptabilité, on ne saurait le contester, on travaille infailliblement en aveugle, et souvent on donne tout son temps et tous ses soins à la culture d'une plante que l'on croit très productive et qui en réalité ne produit rien, tandis que l'on oublie ou que l'on néglige la culture d'une plante dont on craint de ne retirer aucun profit et qui pourtant procurerait un beau bénéfice.

Il en est ainsi du bétail que l'on élève soit pour le lait, la viande ou la laine. A l'égard de l'industrie laitière, si l'on ne sait chaque jour se rendre compte de la quantité de lait que chaque vache donne comparativement à la quantité de nourriture qu'elle reçoit, on court le risque de garder des vaches qui ne donnent pas en lait pour ce qu'elles reçoivent de nourriture. Tandis que si chaque jour, ou de temps en temps, on faisait le calcul de ce que chaque vache donne en lait, on remplacerait ces vaches par de meilleures laitières. Il en est ainsi des animaux qu'on élève pour la boucherie. Si, par un calcul régulier, on arrive à reconnaître ce qu'il faut de nourriture à un animal pour son entretien pendant l'hiver afin de pouvoir le livrer à la boucherie au printemps, on fera d'abord à l'automne, le calcul des fourrages dont on peut disposer pour l'hivernement des animaux, et l'on gardera que strictement le nombre d'animaux qui pourront recevoir convenablement leur ration de production. Ce calcul des fourrages, comme des racines et des grains dont on peut disposer à l'égard des animaux permettrait de donner à chaque animal la ration d'entretien ou de production qui lui convient.

Il est donc facile de se convaincre que l'utilité de renseignements exacts se fait surtout sentir en agriculture, plus que partout ailleurs, au cultivateur désireux de marcher sûrement et avec avantage dans les sentiers d'une bonne agriculture. Quelques explications, quelques notes fruits de nos observations dans les différents détails de la culture que l'on poursuit, quelques chiffres enfin jetés tous les soirs, en peu de temps sur le papier, sont d'une importance qui ne laisse aucun doute.

Quelle que soit la méthode de comptabilité que l'on adopte, elle est bonne si l'on remplit le but qu'on s'est proposé. Bien qu'une méthode puisse avoir, à cause de son exactitude et de ses moyens pratiques, des avantages réels sur une autre, nous n'en dirons pas moins que la comptabilité doit être pour tout cultivateur comme un serviteur fidèle et soumis dont on a droit d'exiger tous les services dont on a besoin sans

qu'il vous les refuse, peu importe la manière qu'il emploie pour rendre ses services.

Si un cultivateur soucieux de voir ses travaux fructifier ne veut pas se donner la peine d'étudier une méthode quelconque de tenue de livres qu'il trouverait peut être ennuyeuse, ou qu'il ne puisse pour cela avoir recours au service de ses enfants qui ne sont pas encore initiés à la tenue des livres en partie simple ou en partie double que l'on enseigne dans les écoles, il peut du moins établir lui-même, pour son usage particulier, des comptes dont il retirera les meilleures leçons. N'aurait-il qu'un seul et unique livre sur lequel il inscrirait pêle-mêle on ferait inscrire par ses enfants, tous ses calculs et toutes ses observations, pour en retrouver au besoin un fait utile et indispensable, pour connaître un prix de revient ou un autre renseignement, nous conseillerions toujours de ne pas rester sans cet auxiliaire.

#### L'emploi des racines pour la nourriture des animaux.

Pour combattre autant que possible l'influence pernicieuse des fourrages secs pendant nos longs et rigoureux hivers, augmenter en proportion notable la production et la qualité du fumier, il faut varier la nourriture des animaux comme on varie celle de l'homme pour lui composer un régime favorable. Il faut employer des moyens qui nous permettent de donner une portion d'aliments verts. Ces moyens, outre l'ensilage des fourrages verts, nous les trouvons dans l'emploi des betteraves, navets, carottes, topinambours, panais, etc., plantes précieuses que nous voyons aujourd'hui dans toutes les fermes bien tenues. Elles seraient plus généralement cultivées, si leur utilisation et leur culture étaient mieux connues, si l'on connaissait mieux leurs facultés engraisantes et lactifères.

Les racines ne doivent jamais être données seules, elles ne peuvent entrer que pour un tiers ou moitié au plus dans la ration journalière, encore faut-il qu'elles soient mélangées dans une certaine portion avec des corps secs, tels que de la paille ou du foin hachés, des balles de blé, du son, du tourteau : une légère addition de sel est une condition des plus utiles.

La betterave surtout est si aqueuse que, sans cette précaution, elle délite l'estomac et cause des flux de ventre dangereux. Mélangée avec des corps qui absorbent le liquide surabondant et qui forment une espèce de lest dans l'estomac, elle est plus longuement digérée, et les sucs nutritifs qu'elle contient aident plus favorablement à l'engraissement de l'animal.

Il est impossible de déterminer exactement la quantité de racines, de foin, de paille, qui doit être donnée à chaque animal : elle varie suivant le poids de l'animal, son âge, son espèce, son tempérament, et le point de son engraissement.

En supposant qu'un bœuf soit suffisamment nourri avec quarante livres de foin pur, on peut le réduire à vingt-cinq livres en lui donnant soixante livres de racines, qui représenteront avantageusement les quinze livres de foin qu'on lui supprime.

Il a été remarqué que les racines produisent un bien meilleur effet, chez les bêtes à cornes surtout, en les leur donnant immédiatement après le foin et avant de les faire boire. En effet, en donnant le foin sec le premier, puis ensuite les racines, les animaux se désaltèrent avec le jus sucré et nourrissant qu'elles contiennent en proportion considérable ; ils ne prennent à l'abreuvoir que la quantité d'eau qui leur est nécessaire. Si, au contraire, on fait boire les animaux après le foin sec, ils absorbent autant d'eau qu'il leur en faut pour faire une digestion, et lorsqu'ils mangent leurs rations de plantes sarclées après le foin, leur estomac se trouve surchargé de tout le liquide que ces racines contiennent (jusqu'à plus de 80 pour cent).

#### Indications pouvant faciliter la recherche des eaux souterraines.

Lorsque la terre est couverte de neige, si vous remarquez des places où la neige ne peut pas tenir, où l'herbe perce même sous la neige ; si, par un temps sec et serein, vous observez au même lieu et dans le même temps une espèce de vapeur, placez un pieu au même endroit, afin d'opérer plus tard des recherches, car il est probable que vous y trouverez de l'eau.

Au printemps, remarquez les endroits où la neige fond le plus vite, où la verdure apparaît la première et la plus foncée, et si les oiseaux d'hiver viennent se grouper sur les places, vous croirez à la présence d'une source.

La rosée aux environs des lieux qui en sont habituellement privés, la présence du givre à la fin de la saison, servent également d'indice.

Pendant l'été, lorsque toutes les plantes se fanent et jaunissent, cherchez si quelque lieu plus favorisé ne présente pas un aspect plus riant, une végétation plus vive ; ayez alors bon espoir d'y trouver de l'eau.

#### Comment maintenir l'appétit des porcs à l'engrais.

Lorsque les porcs à l'engrais reçoivent une nourriture succulente composée de pommes de terre cuites, de racines, de farine d'orge ou d'avoine, il arrive souvent que après l'avoir mangée d'abord avec avidité, ils finissent par s'en dégoûter, et, par conséquent, ne profitent plus ; de sorte qu'on a beaucoup de peine à achever leur engraissement.

Voici comment on peut éviter ce grave inconvénient :

On met dans un vase des couches d'avoine stratifiée avec un peu d'eau. Tous les jours on en donne deux poignées à chaque porc. L'avoine gonflant beaucoup, il faut avoir soin de ne pas en remplir le vase, comme aussi de n'en préparer à la fois que pour deux ou trois jours (quatre ou six poignées). Les porcs conservent ainsi leur appétit et mangent avec l'avidité qui leur est propre.

#### Choses et autres.

##### Pronostics sur la température de l'année 1888.

JANVIER.—Du 5 au 13, temps changeant avec pluie, grêle, neige et même quelques tempêtes.—Du 13 au 21, quelques

tempêtes, et plusieurs jours de grand froid.—Du 21 au 28, vent et neige par intervalles; quelques jours de froid.—Du 28 au 4 Février, temps changeant avec pluie, grêle, neige et même quelques tempêtes.

FEVRIER.—Du 4 au 11, on aura de la neige et quelquefois de la pluie, mais la majeure partie sera de beau temps; quelques coups de vent.—Du 11 au 19, variable: neige par intervalles, quelquefois pluie locale; violents coups de vent.—Du 19 au 27, grand vent; malgré quelques jours de grand froid, on aura aussi du temps doux avec neige et pluie.—Du 27 au 4 Mars, tempête de neige.

MARS.—Du 4 au 12, temps changeant; neige par intervalles et quelques violents coups de vent; parfois pluie locale.—Du 12 au 20, encore changeant; neige de temps à autre et vent très fort.—Du 20 au 27, on aura de la neige, quelques jours de froid et de violents coups de vent, mais la majeure partie sera de beau temps.—Du 27 au 3 Avril, fortes marées qui présageront quelques tempêtes, mais la majeure partie de cette durée sera encore de beau temps.

AVRIL.—Du 3 au 11, vent, pluie, grêle et neige pendant plusieurs jours.—Du 11 au 19, temps froid avec grand vent.—Du 19 au 26, beau temps.—Du 26 au 2 Mai, généralement beau, grand vent par intervalles; quelques jours de chaleur et d'autres de froid.

MAI.—Du 2 au 10, on doit s'attendre à la neige et à la pluie mais la majeure partie sera de beau temps avec quelques gelées; grand vent par intervalles.—Du 10 au 18, temps changeant; plusieurs jours de temps cru avec pluie et brume; tonnerre en plusieurs endroits.—Du 18 au 25, beau, malgré quelques averses; parfois brume.—Du 25 au 31, on aura de la pluie et du tonnerre, mais la majeure partie sera de beau temps.

JUIN.—Du 1er au 9, beau et chaud; (pluie vers la nouvelle lune qui arrive le 9).—Vent très fort au commencement de ce mois.—Du 9 au 17, temps changeant et venteux; plusieurs averses avec tonnerre.—Du 17 au 23, beau; quelques jours de froid avec grand vent.—Du 23 au 30, on aura de la pluie, mais très-beau et chaud pendant environ six jours; quelquefois tonnerre et coups de vent.

JULLET.—Du 1er au 9, malgré quelques orages avec tonnerre, le temps sera très-beau et chaud la grande majeure partie de cet intervalle.—Du 9 au 16, beau, malgré quelques averses locales.—Du 16 au 23, beau et très-chaud.—Du 23 au 30, le temps se continue beau, quoique changeant.—Du 30 au 7 Août, encore beau; quelques averses locales avec tonnerre.

AOÛT.—Du 7 au 14, beau, mais changeant et parfois brume.—Du 14 au 21, en plusieurs endroits de la Province, il y aura quelques tempêtes accompagnées de grêle et de tonnerre.—Du 21 au 29, quelques jours de pluie.—Du 29 au 5 Septembre, généralement beau; (quelques averses avec tonnerre).

SEPTEMBRE.—Du 5 au 12, beau, (vers le 7, averses et tonnerre).—Du 12 au 20, beau.—Du 20 au 28, encore beau; quelques gelées.—Du 28, au 5 Octobre, on aura quelques averses et du vent très fort, mais la grande majeure partie de cette durée sera de beau temps; quelques jours de froid avec gelée la nuit.

OCTOBRE.—Du 5 au 12, on aura de la pluie et du grand vent (et de fortes marées), mais la majeure partie sera de beau temps.—Du 12 au 19, quelques tempêtes et plusieurs jours de froid; gelée et neige en plusieurs endroits de la Province.—Du 19 au 27, alternatives de doux et de froid; par intervalles, vent pluie et neige.—Du 27 au 3 Novembre, encore des alternatives de doux et de froid; grand vent, plusieurs averses; quelquefois neige et grêle.

NOVEMBRE.—Du 3 au 9, (marée extraordinaire); beau, quoiqu'il y ait quelques averses.—Du 9 au 17, quelques tempêtes et froid.—Du 17 au 25, par intervalles, vent, pluie, grêle et neige.—Du 26 au 3 Décembre, temps changeant avec neige, pluie et grêle.

DECEMBRE.—Du 4 au 10, fortes marées qui présageront quelques tempêtes.—Du 10 au 18, pluie et vent très fort une partie de cette durée.—Du 18 au 26, temps changeant avec quelques tempêtes.—Du 26 au 31, quelques tempêtes et plusieurs jours de grand froid.

Les clubs agricoles dans l'Etat du Wisconsin aux Etats-Unis.—Les clubs agricoles, qui ont la même mission à remplir que les cercles agricoles dans la Province de Québec, sont actuellement des institutions permanentes dans l'Etat du Wisconsin.

Ces clubs agricoles ont été reconnus tellement importants que non seulement ils reçoivent l'encouragement des cultivateurs tout particulièrement intéressés à en maintenir l'existence, mais aussi le précieux concours des hommes d'affaires, soit dans le commerce, soit dans l'industrie. Les cultivateurs et les hommes d'affaires se plaisent à reconnaître que l'enseignement agricole qui en découle se fait sentir sur la production des produits agricoles non-seulement par leur quantité mais aussi par la qualité des produits. Le gouverneur Rusk, de l'Etat du Wisconsin, en réponse à une adresse qui lui fut présentée lors de l'exhibition de Racine, dit qu'il était heureux de constater que le succès de l'exhibition était absolument dû aux clubs agricoles si largement encouragés par les cultivateurs.

Opérations de la beurrerie de St Vincent de Paul dans le district de Montréal.—Nous empruntons au *Prix courant*, les détails suivants :

« Nous avons reçu le rapport des opérations de la beurrerie de St Vincent de Paul, dirigée par M. C. E. Paré. Cette beurrerie a fabriqué cette année 32,593 livres de beurre donnant en moyenne de 23½ livres de lait pour une livre de beurre. Le produit a été vendu en trois lots: le 1er lot à 18½; le 2e à 20½ et le 3e à 23c; ou en moyenne 21½; résultat en argent \$6,900.49. Les patrons de cette beurrerie ont tout lieu d'être enchantés de ce résultat, qui fait honneur à l'habileté de M. Paré comme fabricant et à son bon jugement comme vendeur.

Le « *Monde illustré* » de Montréal.—Concours du mois de janvier 1888.—L'honorable sénateur J. B. Rolland, à qui notre littérature doit beaucoup, s'est inscrit pour le concours du mois de janvier, et a choisi pour sujet :

*Influence pernicieuse de l'usage du tabac et ses conséquences sur l'avenir des races.*

Ce prix portera le nom de :

PRIX DE L'HON. J. B. ROLLAND.

Le *Monde illustré* offre ses plus sincères remerciements à l'honorable sénateur, et fait appel aux amis de notre journal, aux écrivains, pour prendre part à ce concours.

Bien que le sujet prête à de grands développements, l'espace dont nous pouvons disposer étant très restreint, les articles ne devront pas dépasser trois colonnes du *Monde illustré*, pas plus, car nous ne pourrions les publier s'ils étaient plus longs. Les articles devront être envoyés au journal avant le premier janvier prochain.

Les manuscrits nous seront adressés non signés, mais accompagnés d'une enveloppe cachetée, portant le numéro ou la devise de l'écrivain.

Dans l'intérieur se trouvera le nom de l'auteur.

Impossible d'être plus juste et plus impartial.

Les juges ne feront pas partie du journalisme et leurs noms seront publiés dans notre prochain numéro.

L'importance du prix mérite qu'on se donne un peu de peine.

Cinq piastres la petite colonne! Quinze piastres pour un article! Jamais on n'a payé cela dans aucun journal ni aucune revue du Canada!

Le *Monde illustré* ouvrira autant de concours qu'il y aura de prix offerts; nous commencerons, je vous le répète, par un mois—on n'a pas bâti Paris en un jour—mais il faut espérer que l'on arrivera à mieux que cela.

## RECETTES

### *Moyen de reconnaître la qualité de la laine.*

Chacun a pu remarquer que les boucles épaisses de laine qui couvrent le dos des montons. Prenez une de ces boucles sur le dos de l'animal et placez-la sur une règle divisée en pouces. Si vous pouvez compter de trente à trente-trois spirales dans l'espace d'un pouce, c'est de la laine qui est égale à la plus belle en qualité.

D'après ce principe, la qualité de la laine peut être considérée comme plus ou moins belle, selon le nombre des spirales plus ou moins grand qu'elle donne par pouce. Quand cette quantité est moindre que les nombres trente ou trente-trois, qui sont ceux des spirales de la laine de qualité supérieure, on est certain qu'on a une laine de moindre qualité. Il se trouve, en effet, des laines de qualité inférieure qui ont à peine neuf

spiraies par ponce. On a employé plusieurs moyens pour essayer la laine; l'auteur de ce procédé le recommande comme le plus simple et le plus efficace.

Ce procédé a, de plus, l'avantage de permettre à tout cultivateur de juger sainement de la qualité de sa laine. Il ne faut pas oublier qu'il se trouve également des laines qu'à cause de leur dureté et de leur force en emploi non plus comme laine, mais comme crin.

### Préservation du bois contre l'humidité.

On sait avec quelle promptitude pourrit en terre l'extrémité des échelas et des tuteurs employés pour maintenir ou soutenir les arbres, les treilles, etc. Le plus souvent on est obligé de refaire la pointe chaque année, de telle sorte qu'ils deviennent bientôt trop courts et ne tardent pas à être hors de service.

Voici en quoi consiste une composition qui conserve très bien le bois :

On prend 50 parties de résine, 40 parties de craie en poudre et lavée, 300 parties de sable blanc, 40 parties d'huile de lin, une partie d'oxyde rouge de cuivre et une partie de vitriol. On chauffe ensemble, dans un vase de fer, la craie, la résine, le sable et l'huile de lin; on y ajoute ensuite l'oxyde rouge de cuivre et l'acide sulfurique; on agite bien le tout, et on applique tout chaud le compost ainsi obtenu sur le bois avec un fort pinceau à gros crins raides. Si l'enduit est trop épais, on le délaye en y ajoutant de l'huile de lin. Cet enduit sèche promptement, et il forme ensuite un revêtement aussi dur que la pierre. On l'emploie avec beaucoup d'avantage non-seulement pour les pieux et tuteurs, mais encore pour les châssis et caisses en bois; en un mot pour tous les ouvrages qui sont destinés à être mis en contact avec la terre humide.

PROVINCE DE QUEBEC, } COUR DE CIRCUIT.  
District de Rimouski. }

No. 2926.

DIDIER OUELLET, marchand, de la ville de St-Germain de Rimouski,

Demandeur,

vs.

JOSEPH PARENT, fils de Joseph, cultivateur, ci-devant de la paroisse de Notre Dame du Sacré-Cœur, et actuellement à Fall-River dans l'Etat de Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur,

et

PHILIPPE JOSEPH BAZIN, commis-marchand, de la cité de Québec,

Tiers-Saisi.

Le dix-septième jour d'Octobre 1887.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre sous deux mois.

LETENDRE & CHAMBERLAND,  
G. C. C.

9 Décembre 1887.—2

## LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 30, rue St Jacques, Montréal.

Prix d'abonnement: Montréal, par an \$2; Canada et les Etats-Unis, \$1.50; France, francs 12.50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER et HELBRONNER,  
Gérants, à Montréal.

## Demande d'emploi comme fermier.

Un jeune homme diplômé à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, désirerait avoir une place de fermier. Bons certificats fournis. S'adresser à A. L., au Bureau de la Gazette des Campagnes, à Ste Anne de la Pocatière, P. Q.  
9 Décembre 1887.—

## A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

## Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPÉCIALITÉ — Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

3 novembre 1887.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'hiver--1888.

Le et après lundi, 28 novembre 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.35
Pour Halifax et St-Jean.....	10.38
Pour Lévis.....	9.50
Pour Lévis.....	15.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	15.50
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 26 novembre 1887.